

Paris, le 4 février 2016

Monsieur François ASSELIN  
Président de la CGPME

8, Terrasse Bellini  
92806 - PUTEAUX cedex

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord à vous remercier sincèrement pour la participation de la CGPME à notre Forum du 2 février dernier. La présence de votre président délégué, Bernard Cohen Hadad, a été très appréciée. Ses propos ont permis de témoigner de l'importance du commissaire aux comptes auprès des entreprises et, en pleine réforme de l'audit qui menace directement notre profession, cette confirmation renforce nos convictions.

Comme vous le savez, la réforme européenne de l'audit est sur le point d'être intégrée dans le droit français. L'administration française a clairement sur-interprété les textes communautaires et le projet de loi ainsi sur-transposé présente un risque majeur pour notre profession et pour l'ensemble des entreprises que nous suivrons au quotidien.

A l'inverse des objectifs initiaux européens, les dispositions envisagées par notre pays vont considérablement réduire le nombre de cabinets exerçant le commissariat aux comptes. Le marché va se concentrer sur un petit nombre de grands cabinets inadaptés pour auditer des TPE/PME.

La nouvelle réglementation proposée mettrait par ailleurs notre profession libérale sous le contrôle d'un Haut Conseil du Commissariat aux Comptes dirigé par des fonctionnaires. Nous refusons catégoriquement cette décision purement politique qui ne répond à aucune exigence réglementaire.

Nous agissons depuis plusieurs semaines auprès des pouvoirs publics mais nous serions d'autant plus entendus si la CGPME appuyait notre démarche. Conscients de la nécessité de transposer cette réforme, nous souhaitons que la France réécrive son projet de loi en se limitant aux seules obligations européennes. Bernard Cohen Hadad a proposé de sonder les entreprises pour connaître leurs avis sur la présence du commissaire aux comptes à leurs côtés. Cette enquête nous serait d'une grande utilité pour démontrer à l'Etat que notre profession participe activement au développement économique de notre pays.

Je vous remercie par avance du soutien que vous pourrez nous apporter et des réponses que vous pourrez nous fournir.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



**Julien TOKARZ**  
Président de la Fédération ECF



**Jean-François MALLÉN**  
Président de la commission CAC